

ces dépôts ne seront pas payés avant les autres, au risque de voir la banque mise en faillite.

Ce qu'il y a de remarquable dans toute cette affaire de la banque du Peuple, c'est que les difficultés lui sont suscitées, du commencement jusqu'à la fin, non pas par les petits capitalistes, non pas par ceux qui lui ont confié leurs épargnes, mais par de gros financiers qui, soit pour exercer une vengeance personnelle, soit pour spéculer sur la misère de leurs concitoyens, font tous leurs efforts pour détruire une institution canadienne française par tous les moyens, avouables et inavouables dont ils peuvent disposer.

COMPTES-RENDUS

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

Une assemblée générale ajournée de la Chambre de Commerce du District de Montréal a eu lieu vendredi le 18 octobre.

Présents MM. H. Laporte, président, au fauteuil, Jos Contant, vice président, Chas. Demarteau, trésorier, Alphonse Racine, J. X. Perrault O. Faucher Jos. Haynes, O. P. Chagnon, J. O. Joseph, L. E. Morin fils, P. Coutlée, J. B. Monier et S. Coté, secrétaire.

On donne lecture d'une lettre de M. John Hope, de la maison John Hope et Cie, appelant l'attention de la chambre sur les nouveaux règlements de la douane qui imposent une taxe de 20 p. c. sur les caisses, barils, bouteilles, etc., de vins français. Une résolution est adoptée à l'unanimité désapprouvant cette taxe comme contraire à l'esprit du traité français. On nomme ensuite un comité composé de MM. Laporte, Contant, Perrault et Côté afin d'adresser une requête au gouvernement le priant d'annuler ce règlement.

L'association des agents d'immeubles présente le rapport de l'entrevue qu'elle a eue avec M. Augé, M. P. P., auteur de la loi du même nom.

A cette entrevue, à laquelle assistaient aussi des délégués de l'Association des Architectes, on a demandé à M. Augé s'il accepterait que l'on modifiât la loi concernant le privilège d'ouvrier de manière à le rendre au privilège du bailleur de fond la préséance sur le privilège d'ouvrier, 2^o définir le moment où les travaux seront tenus pour terminés; 3^o abolir le privilège des fournisseurs de matériaux, ou 4^o en cas où ce privilège serait maintenu, trouver une législation de nature à garantir les capitaux prêtés pendant le cours de la construction contre tout autre priorité de privilège que celle du privilège d'ouvrier.

M. Augé aurait consenti aux deux premières propositions, mais il aurait refusé d'accepter la troisième qui concerne le privilège des fournisseurs et n'aurait pas voulu s'engager pour la dernière.

Le rapport est envoyé au conseil pour y être étudié;

Le secrétaire dépose sur le bureau une consultation de M. S. Beaudin conseil de la chambre, au sujet de son droit de délivrer des certificats de capacité aux aspirants aux emplois d'inspecteurs

des grains, peaux etc; droit qui lui est contesté par le département du Revenu de l'Intérieur. Renvoyé au conseil.

Le conseil rapporte que, sur la question de la formation d'une association canadienne française pour s'occuper des affaires municipales, il a, par résolution adoptée à sa dernière séance, conclu à l'opportunité d'une association de ce genre et autorisé le président à convoquer dans ce but une assemblée des citoyens de Montréal en mettant le local de la chambre à leur disposition.

Puis la chambre a commencé la discussion des articles des nouveaux règlements et à 5 heures elle s'est ajournée à vendredi le 25 courant pour continuer cette discussion.

CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL

Réunion hebdomadaire du conseil de la Chambre de Commerce de Montréal (*Board of Trade*), tenue mardi, le 22 octobre Présents: MM. James A. Cantlie, président, au fauteuil; John Torrance, Chas. F. Smith, Geo. Hague, John T. McBride, David McFarlane, Wm. McNally, James Crathern, W. H. Meredith, Henry Miles, Arch. Nicoll, Wm. Nivin, James C. Rendell, David Robertson et G. F. O. Smith.

On s'est occupé du tarif d'honoraires pour l'inspection des grains. Le président ayant annoncé que le conseil d'administration de la Halle au Blé avait demandé au gouvernement de permettre aux inspecteurs de continuer à se faire payer 40c par char, il a été décidé que le conseil de la chambre n'avait pas à intervenir.

Le secrétaire informe le conseil que, suivant les instructions reçues du département du Revenu de l'Intérieur et du bureau des examinateurs, il a fait publier des annonces invitant les aspirants à la position d'inspecteur des peaux vertes à se présenter devant le bureau des examinateurs, qui se réunira le 30 octobre.

Le département des Postes écrit que, conformément à la demande du conseil, les malles pour Winnipeg seront expédiées par une autre route les jours où il n'y aura pas de train direct de Montréal par le Pacifique.

Communication est donnée d'un vote de remerciements de l'association du Bon Gouvernement pour l'usage de la salle de la chambre l'année dernière.

M. Hugh McLennan, représentant du Board of Trade à la commission du Havre, donne quelques explications sur les intentions de la commission au sujet des travaux du havre.

Après quelque discussion sur les droits du port, M. Arch. Nicoll donne avis qu'il proposera, à la prochaine réunion, la résolution suivante:

"Que le conseil invite les compagnies de chemin de fer, de navigation et de transport à nommer des délégués qui se joindront au comité de la navigation intérieure pour discuter l'opportunité de rendre le port de Montréal libre de tout droit de port sur les importations et les exportations."

Aux Etats-Unis, depuis que l'électricité est utilisée comme pouvoir moteur, on s'est dispensé des services de 275,000 chevaux. Ces animaux consommeraient 45,000,000 de minots de blé d'inde par année, représentant le chargement de 62,500 voitures de chemin de fer. C'est une perte énorme pour les cultivateurs et les compagnies de chemins de fer.

REVUE COMMERCIALE

ET FINANCIÈRE

Montréal, 24 octobre 1895.

FINANCES.

Sur le marché libre, à Londres, les avances à 1 ou 4 mois sont traitées à $\frac{1}{2}$ p. c. d'intérêt. Les prêts à demande se font à $\frac{1}{2}$ ou $\frac{3}{4}$ p. c. Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre est de 2 p. c.

A New-York, les prêts à demande sont fermes aux taux de 2 à 2 $\frac{1}{2}$ p. c.; l'escompte du bon papier de commerce est de $\frac{1}{2}$ à 6 p. c.

A Montréal, les prêts à demande sont faits à $\frac{1}{2}$ p. c. par les banques, les autres institutions demandent de 4 à 4 $\frac{1}{2}$ p. c. Les billets commerciaux sont escomptés aux taux de 6 à 7 p. c.

Le change sur Londres est ferme.

Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 9 $\frac{1}{2}$ à 9 $\frac{3}{4}$ et leurs traites à vue à une prime de 10 à 10 $\frac{1}{2}$. Les transferts par le câble sont à 10 $\frac{1}{2}$ de prime. Les traites à vue sur New-York font de $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ de prime.

La bourse a été modérément active, à des cours soutenus ou fermes pour les actions de banque et fermes pour les valeurs industrielles. La banque de Montréal est à 224, la banque Molson à 179; la banque des Marchands à 168 $\frac{1}{2}$ et la banque du Commerce à 139. La banque de Québec a été vendue à 122 et la banque Union au pair.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit:

Banque du Peuple.....	20	16
" Jacques-Cartier.....	103	100
" Hochelaga.....	127 $\frac{1}{2}$	125
" Nationale.....	80	70
" Ville-Marie.....	100	73

Les Chars Urbains sont soutenus à 206 $\frac{1}{2}$ anciennes actions, en dividende. Un lot a été vendu au comptant à 210; un lot de nouvelles actions a aussi été vendu au comptant à 207 $\frac{1}{2}$. Le Gaz a fait, mardi, 200 $\frac{1}{2}$. Le Pacifique fait 58 $\frac{1}{2}$; le Toronto Street Railway 79 $\frac{1}{2}$ et le Richelieu, 93.

Le Câble fait 162 et 162 $\frac{1}{2}$; le Télégraphe est coté 166 vendeurs et 165 $\frac{1}{2}$ acheteurs; la Royal Electric 143 vendeurs et 130 acheteurs; et le Téléphone Bell 157 $\frac{1}{2}$ vendeurs et 155 acheteurs.

La Montréal Cotton Co se place à 124.

COMMERCE.

Le commerce d'automne va son train, mais sans exubérance d'activité. Le temps reste trop beau pour le commerce. A la campagne il n'y a de mouvement que dans le foin; les grains sont gardés pour des jours de meilleurs prix, les pommes de terre dont la récolte a été abondante et se conserve en bon état se vendent à trop bas prix pour exciter les ventes. Heureusement, les prix des produits de la laiterie sont en train de hausser et nous espérons que cette hausse sauvera une industrie qui a fait tant de bien dans nos campagnes.

Alcalis.—La demande pour l'exportation est calme et le marché est terne. Nous cotons les premières qualités de potasse de \$4.00 à \$4.10; les secondes de \$3.80 à \$3.85. Les perlasses sont nominalelement cotées de \$4.75 à \$5.00. On espère voir un peu plus d'activité ces jours-ci, avant la clôture de la navigation.

Bois de construction.—Marché plat et